



## Note d'information collective – Etude EpiPrEP

*Conformément aux dispositions de l'article 14 du RGPD, cette note d'information collective décrit les actions mises en œuvre lors d'études pour lesquelles l'information ne peut être transmise aux personnes concernées, et nécessitant l'accès aux données du Système National des Données de Santé (SNDS).*

### Responsable de traitement

Gilead Sciences, société par actions simplifiée, au capital de 76.224,50 euros, dont le siège social est situé 65 quai Georges Gorse, 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 391 360 971.

### Base légale du traitement

Conformément aux articles 6 du RGPD et 5 de la Loi Informatique et Libertés, le traitement effectué dans le cadre de la présente étude est fondé sur l'intérêt légitime de Gilead Sciences en sa qualité d'industriel de santé, poursuivant un objectif de recherche, d'études, d'évaluation et d'innovation en santé.

### Finalité du traitement

La finalité du traitement est de quantifier et caractériser la population à haut risque de séropositivité VIH en France sur la période 2016-2023.

### Source de données & catégories de données

Les données traitées dans le cadre de cette étude sont issues du Système National des Données de Santé (SNDS) ainsi que de son échantillon au 2/100<sup>ème</sup> (ESND). Les catégories de données traitées sont des données démographiques, des données relatives aux hospitalisations (pathologie responsable de l'hospitalisation et comorbidités associées) et/ou des données relatives aux soins remboursés réalisés en ville (consultation médicale, délivrance de traitements, actes médicaux, etc.).

Conformément aux exigences du code de la santé publique, les données à caractère personnel figurant dans ces bases de données ne permettent pas d'identifier les individus auxquelles elles se rattachent. De plus, l'étude est réalisée par l'intermédiaire du bureau d'étude Horiana, ayant réalisé auprès de la CNIL un engagement de conformité. Seul le personnel d'Horiana pourra accéder aux données, dans le respect du secret professionnel auquel il est soumis conformément aux articles 226-13 et 223-14 du code pénal. En aucun cas, Gilead n'aura accès direct ou indirect à ces données à caractère personnel.

### Durée de conservation

Les données du SNDS seront accessibles pour une durée de trois (3) ans à partir de leur mise à disposition, et celles de l'ESND pendant une durée de deux (2) ans.

### Exercice des droits et réclamation

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Conformément au code de la Santé Publique, pour exercer vos droits et si vous souhaitez vous opposer au traitement de vos données nécessaires aux besoins de ce projet, il convient de vous adresser directement au directeur de la caisse d'assurance maladie régionale à laquelle vous êtes rattaché.

Vous disposez aussi du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Enfin, Gilead a désigné un délégué à la protection des données personnelles que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : [dpo@gilead.com](mailto:dpo@gilead.com).